

VADEMECUM POUR LES DIRECTEURS ET POUR LES ENSEIGNANTS

ANNEXE 1A - ORIENTATION EGPA

Rappel :

L'orientation en SEGPA est envisagée en cas de **difficultés graves, importantes et récurrentes** malgré toutes les aides apportées.

Lien institutionnel (précisions sur la SEGPA) : <https://eduscol.education.fr/1184/sections-d-enseignement-general-et-professionnel-adapte>

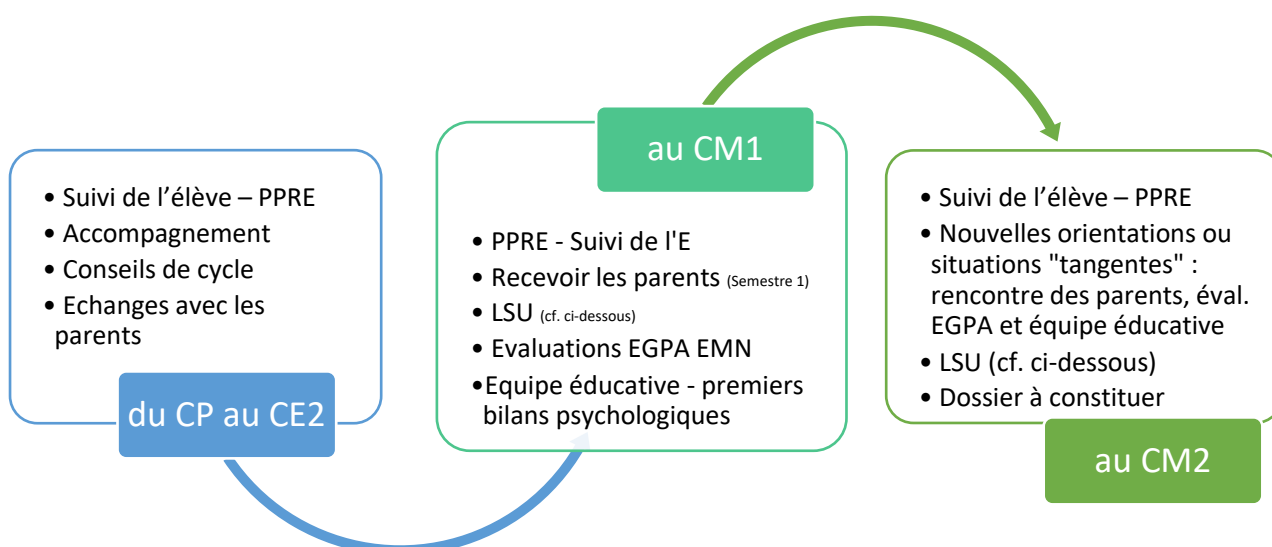
A l'attention des directeurs :

- Ce document est à présenter lors de la pré-rentrée ou durant un conseil des maîtres dédié en septembre. Il a vocation à être communiqué à l'équipe complète pour avoir un langage et une méthodologie communs, permettre aux directeurs d'épauler les collègues débutants et/ou arrivant dans l'école, assurer un suivi d'école.
- Il peut être personnalisé par des pratiques d'école.

Points de vigilance généraux :

- Instance à mobiliser pour échanger autour du parcours des élèves : **conseil de cycle 2 et cycle 3** → à mobiliser également pour la réflexion autour de l'orientation
- Vérifier la cohérence entre tous les documents du dossier : LSU, PPRE, Renseignements scolaires, ...
- Pour éviter tout biais, les évaluations EGPA sont à faire passer par un seul PE (enseignant du Rased si possible).
- Δ Si les parents refusent l'orientation ou hésitent, transmettre tout de même le dossier à la CDO.
- Δ Le dossier ne peut pas être transmis à l'inspection sans bilan psychologique.

Calendrier :



Dossier EGPA – Documents à fournir :

Documents obligatoires	Documents facultatifs
<ul style="list-style-type: none"> - Bordereau : Annexe PREORI signé par les parents - Bilan psychologique (sous pli fermé) - PPRE CM2 (▲ <i>si une version numérique est transmise, mentionner explicitement "non signé car version numérique"</i>) - LSU de CM1 (tous) et CM2 (le 1^{er}, y compris pour les écoles optant pour la périodicité semestrielle – ▲ <i>dans ce cas, <u>transmettre impérativement la version "brouillon"</u></i>) - Renseignements scolaires - Compte-rendu de l'Equipe Educative (à minima 1 CR) - Synthèse individuelle des évaluations EGPA EMN (en indiquant la date de passation) - Résultats aux évaluations nationales CM1 (synthèse individuelle - radar) et CM2 	<ul style="list-style-type: none"> - PAP - Bilan social (sous pli fermé) - Bilan RASED

Points de vigilance pour chaque document :

Renseignements scolaires
<p>Page 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partie BILAN : vérifier la cohérence de ses contenus avec le LSU et les résultats aux évaluations EGPA ; positionner objectivement l'élève en mettant les croix dans les cases (<u>pas entre deux cases</u>). - Partie ATTITUDE AU TRAVAIL : renseigner <u>systématiquement</u> les éléments de réussite Ne pas faire référence à un autre document (par exemple, « voir PPRE ») Possibilité de s'appuyer sur le PPRE du LPI pour compléter cette partie (permet d'objectiver les réussites et les difficultés) <p>Page 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préciser la nature de l'aide, la période (Quelle(s) année(s) et quelle(s) période(s) de l'année ?) / les contenus <p>* Seront obligatoirement indiqués dans cette partie : <u>APC et PPRE</u></p> <p>* Peuvent être indiqués, selon la situation de l'élève, dans cette partie : CLAS, PRE, RASED (<i>prise en charge RASED / demande RASED même si elle n'a pas abouti / pas de RASED</i>), suivis extérieurs (orthophoniste, EPSAN...), PAP, décroisement, stages de réussite, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partie ANALYSE DE L'EVOLUTION : <p>* préciser l'évolution en termes <u>d'acquisitions</u> (Mathématiques, Français) → positionner l'élève sur la base des évaluations SEGPA EMN (cf indiquer le niveau correspondant aux acquisitions de l'élève)</p> <p>* préciser l'évolution au niveau des <u>relations avec les autres</u></p> <p>* préciser l'évolution de <u>l'attitude face au travail</u></p> <p>Page 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'entretien avec l'élève est <u>impératif</u>. <p>* <i>Comprend-il, à son niveau, en quoi consiste un parcours en EGPA ?</i></p> <p>* En cas de non adhésion au projet d'orientation, lui demander : <i>Pourquoi ? A-t-il un autre projet ?</i></p> <p>* En cas d'adhésion, lui demander : <i>Pourquoi ? Quel est son projet ?</i></p> <p>L'entretien peut également servir à identifier <i>si l'élève a conscience ou non de ses difficultés, si l'élève porte de l'intérêt au projet</i> (cf connaissance des spécificités de ce parcours d'orientation)</p>

LSU

- Vérifier qu'il y ait une cohérence entre les croix et les appréciations littérales
- Faire preuve de cohérence entre le positionnement pour chaque compétence (cf les croix) et la proposition d'orientation en EGPA (cf difficultés graves et persistantes) : ne pas hésiter à mettre une croix dans la case « Non atteint », le cas échéant
- Faire preuve de bienveillance dans les appréciations littérales en clarifiant au sein d'un bloc de compétences celles non atteintes et celles partiellement atteintes ou atteintes, en mentionnant les leviers pour progresser, ...
- Faire figurer l'appréciation littérale générale :

LSU CM1

* **Deuxième trimestre ou premier semestre** : « *Des difficultés massives et persistantes sont constatées.* »

* **Dernier trimestre ou semestre** : « *La réflexion collective autour du parcours d'orientation de ... devra se poursuivre. Une proposition d'orientation en EGPA a été formulée à la famille.* »

LSU CM2

* **Premier trimestre ou semestre** :

→ Parents qui adhèrent au projet : « *Malgré toutes les aides apportées, les difficultés restent massives et persistantes. Les parents sont favorables au projet d'orientation en EGPA.* »

→ Parents qui n'adhèrent pas ou qui hésitent : « *Malgré toutes les aides apportées, les difficultés restent massives et persistantes. Une nouvelle rencontre pour aborder le projet a eu lieu le ... A l'heure actuelle, les parents refusent (ou hésitent à accepter) le projet d'orientation en EGPA.* »

PPRE

- A présenter obligatoirement aux parents
- A signer par les différentes parties ; s'il n'est pas signé par les parents, indiquer pourquoi
- Prendre en compte le PPRE du LPI dès qu'il sera finalisé
- Compléter prioritairement les parties FRANÇAIS et MATHÉMATIQUES
- Tenir compte des attendus pour le compléter, poser l'écart dans la partie « Difficultés »
- Rédiger un PPRE dès le CM1 (a minima.)
- Rédiger un PPRE d'accompagnement à l'issue du CM1, puis dès la période 1 en CM2

Compte-rendu Equipe Educative

- **Personnes invitées lors de l'EE** : directeur, parents, psychologue scolaire et membre(s) du RASED, PE, personnes intervenant dans le cadre du suivi extérieur de l'élève / directeur, enseignant, parents, a minima

- **Méthodologie** :

* **en CM1** :

1. Semestre 1 : recevoir les parents (avant le premier LSU) et alerter sur les difficultés persistantes, évoquer la continuité du parcours de l'élève vers le collège.

2. Mai : faire passer les évaluations EGPA EMN

3. Mai-juin : prévoir l'EE

Lors de l'EE : présenter le PPRE et ce qui a été mis en place (s'appuyer sur un document de synthèse à compléter d'abord par le PE puis par le directeur, proposer l'orientation EGPA

4. Si les parents donnent leur accord, réaliser le bilan psychologique tout de suite pour éviter la surcharge des dossiers en CM2.

5. Dans le dernier LSU, préciser, dans la remarque, « *La réflexion collective autour du parcours d'orientation de ... devra se poursuivre. Une proposition d'orientation en EGPA a été formulée à la famille. »*

*** en CM2 :**

1. En début d'année (fin période 1-début période 2), réaliser la liste des dossiers à traiter dans le cadre d'un conseil de cycle

2. Prévoir la passation des évaluations EGPA et une EE pour les élèves n'ayant pas été repérés en CM1 (nouveaux arrivants et élèves « tangents » en CM1)

Δ Pour les parents qui ont refusé (ou qui hésitent) l'orientation EGPA en CM1, prévoir une nouvelle EE ou une rencontre sous un autre format (rencontre avec le directeur, rencontre avec le PE, ...).

Δ Dans le LSU, préciser la date de cette nouvelle EE ou rencontre selon la formulation proposée ci-dessus.

3. Finaliser les dossiers avec tous les documents obligatoires.